



**The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System**  
***Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent***

---

AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 7 - 2009

**Tirants d'eau permis dans la section de Montréal au lac Ontario**

Dans la section de Montréal au lac Ontario, le tirant d'eau maximum permis sera de **80.8 dm** (26 pi 06 po) dès l'ouverture le **31 mars 2009**, sous réserve de niveaux d'eau favorables. L'augmentation s'applique **à tous les navires**. À noter qu'il n'y aura **aucune tolérance** pour les navires ayant un tirant d'eau dépassant 80.8 dm (26 pi 06 po).

Nous rappelons aux navigateurs que dans le cas des navires chargés à un tirant d'eau excédant 80.0 dm (26 pi 03 po), leur vitesse sera surveillée étroitement entre l'écluse de Saint-Lambert et l'île Saint-Nicolas.

Le 27 mars 2009